

Objet : Appel à candidatures – Zoom jeunes - Souriez vous êtes primés !

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Secondaire

Période : septembre 2006

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

Pour information :

- Au service de l'Inspection de l'enseignement secondaire de la Communauté française ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

Autorités : Ministre

Signataire(s) : Lise-Anne HANSE

Gestionnaires : Direction générale de l'Enseignement obligatoire

Personne(s)-ressources(s) : Christelle Ladavid, christelle.ladavid@cfwb.be

Mots-clé : zoom - jeunes – projet – candidature

Annexes : affiche et flyers « Zoom jeunes »

Madame, Monsieur,

De nombreuses initiatives et nouveaux projets sont créés chaque année par des jeunes. La plupart de ces belles actions restent souvent inconnues du grand public...

C'est pourquoi l'asbl Promo Jeunes, un Service d'Aide à la Jeunesse en Milieu Ouvert agréé par la Communauté française, organise, pour la deuxième année consécutive, l'**opération Zoom Jeunes** qui vise à soutenir et valoriser l'image de la jeunesse en récompensant « Le Jeune de l'année » ainsi que « Les Projets de l'année ».

L'appel à candidatures est **ouvert aux jeunes et groupes de jeunes de 15-30 ans** de la Communauté française ayant créé un projet (ouvert à toute thématique : éducation, sport, culture, art, santé, etc.), ayant un talent particulier, se distinguant par leur action, leur personnalité, etc.

Du 1^{er} septembre au 10 octobre 2006, les jeunes intéressés peuvent s'inscrire sur le site www.zoomjeunes.be. Leurs candidatures peuvent également être déposées par un membre de leur famille, un ami, un enseignant, ... Ensuite, un jury composé d'experts indépendants référents de divers secteurs sera chargé d'élire les cinq vainqueurs en fonction des critères d'éligibilité définis dans le règlement.

Lors de la **Nuit des Trophées** qui se déroulera au début du mois de décembre 2006 à la « Fabrik » d'Herstal, de nombreuses personnalités récompenseront les Jeunes de l'Année. Les lauréats seront alors soutenus médiatiquement et financièrement...

Par ailleurs, les candidats non récompensés verront leurs projets diffusés dans un **guide édité** et distribué gratuitement en Communauté française. Ce guide offre à tous les candidats une chance supplémentaire de visibilité et de reconnaissance.

Par la présente, je vous invite à **diffuser cette information** auprès des jeunes de votre établissement susceptibles d'être intéressés par cette opération au moyen de l'affiche et des flyers qui sont joints à la présente.

En vous remerciant de votre collaboration.

La directrice générale,

Lise-Anne HANSE